



Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Pointe-des-Cascades

C'est avec plaisir que je présente au conseil municipal et à la population le rapport de la situation financière de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, conformément à l'article 955 du Code Municipal.

1. Les états financiers 2010

Au 31 décembre 2010, les revenus de fonctionnement et d'investissement totalisaient 1 528 022 \$ alors que les dépenses et affectations se chiffraient à 1 470 018 \$ dégageant après affectations de l'exercice 2010 un surplus de 24 172 \$.

2. Le dernier rapport des vérificateurs

Le rapport financier de l'année 2010 a été adopté le 6 juin 2011. Le rapport du vérificateur externe nous est fourni par la firme Goudreau Poirier inc. comptables agréés. À leur avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

3. Le programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013

L'année 2011 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets :

- Travaux de corrections égouttement pluvial sur la rue Danis et partie chemin du Fleuve Ouest : 10 000 \$
- Travaux de pavage sur la place Clément 48 000 \$
- Amélioration de la sécurité routière et de la signalisation : 5 000 \$
- Procédures d'acquisition de terrain en vue de la relocalisation des ateliers municipaux et/ou caserne incendie

4. Orientations 2012-2013-2014

Administration :

- Compléter la mise à jour du système informatique administratif
- Adoption et mise en application d'un plan stratégique de développement de notre territoire
- Restructuration du service administratif
- Archivage, numérisation de la documentation administrative

Sécurité publique/service incendie :

- Mise en place de mesures visant à sécuriser le Parc municipal de la Pointe-des-Cascades
- Mise en application continue du Schéma de couverture de risques incendie
- Redéfinir l'emplacement du Service incendie : relocalisation et/ou aménagement de la caserne incendie

Hygiène du milieu :

- Suivi du plan d'intervention - réfection réseau d'aqueduc/égout : rue DeMontigny
- Améliorations à la station de pompage principale (débitmètre, etc.)

Transport routier/voirie municipale :

- Construction des ateliers municipaux/garage
- Améliorations, réfections et/ou pavage de rue du Rocher-Fendu
- Correction et pavage rue de l'Écluse – Phase 3
- Améliorations à la rue Brunet
- Poursuivre le programme d'améliorations d'égouttement pluvial – chemin du Fleuve/section ouest
- Réfection du stationnement au centre communautaire
- Améliorations de la signalisation routière dont la rue Centrale

Loisirs et culture :

- Parc Chamberry/installation clôture mitoyenne
- Parc des Ancres/projet du Cécilia L
- Prolongation du réseau cyclable de la Route Verte
- Intérêt patrimonial/site du Théâtre des Cascades
- Étude projet de partenariat pour l'utilisation de l'église et du presbytère avec la fabrique St-Michel
- Étude/analyse de l'utilisation des édifices municipaux – centre communautaire, bureau municipal

5. Rémunération des membres du conseil municipal

Pour l'année 2011 au niveau municipal, la mairesse reçoit actuellement une rémunération annuelle de 5 449,73\$ et une allocation de dépenses de 2 681,40 \$. Chacun des conseillers reçoit actuellement une rémunération annuelle de 1 765,16 \$ et une allocation de dépenses de 882,57 \$. La mairesse reçoit également de la MRC de

Vaudreuil-Soulanges une rémunération de 140,00 \$ et une allocation de dépenses de 70,00 \$ pour chaque séance publique ainsi qu'une rémunération de 100,00 \$ et une allocation de dépenses de 50,00 \$ pour chaque rencontre sur les comités de travail de la MRC.

Les conseillers et la mairesse reçoivent respectivement une rémunération de 25,00 \$ et 50,00 \$ pour chaque séance spéciale du Conseil municipal. Pour les autres comités auxquels ils sont appelés à siéger, une seule rémunération fixe est payée au montant de 65,00 \$/annuellement.

6. Contrats municipaux

Conformément à la loi, la liste des contrats municipaux comportant une dépense excédent 25,000.\$:

Déchets domestiques : Robert Daoust & Fils : 84 758,90 plus taxes

Assurances (MMQ): Groupe Ultima assurances : 37 077 \$

Pavage rue Clément: Cie Meloche : 42 205,83 \$ plus taxes

7. Indications préliminaires des états financiers en cours :

Le budget total pour l'année 2011 est de 1 406 615 \$, à ce stade-ci de l'année nous ne prévoyons aucun dépassement de coûts et à moins d'un imprévu majeur, nous devrions terminer l'année avec un léger surplus.

8. Rôle d'évaluation municipal 2012-2013-2014 :

Au premier janvier 2012 entre en vigueur le nouveau rôle d'évaluation triennal 2012-2013-2014, tel que confectionné par le service d'évaluation de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et tient compte de la valeur du marché immobilier au 1^{er} juillet 2010. Ce nouveau rôle porte la valeur totale des propriétés de la municipalité, qui était de 77 847 500\$ au 1^{er} janvier 2011 à 107 836 800 \$ au 1^{er} janvier 2012.

Cette variation de 30 000 000\$ est due principalement à 3 facteurs;

- 1) La construction de nouvelles résidences depuis le 1^{er} janvier 2009 :
- 2) La variation du rôle d'évaluation entre le 1^{er} janvier 2009 (*date de dépôt du dernier rôle d'évaluation triennal*) et le 1^{er} juillet 2011 (*Date de référence pour l'établissement du rôle triennal 2012-2014*);
- 3) L'augmentation de la valeur des immeubles fonciers existants suivant les tendances du marché immobilier qui comme vous les savez, est à la hausse depuis quelques années.

Pourquoi cet état de fait? La Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) prévoit en effet que le rôle d'évaluation municipal doit indiquer la valeur de chaque unité d'évaluation (chaque propriété) sur la base de sa valeur réelle ou marchande.

L'augmentation de ces valeurs varie selon les secteurs d'évaluation de la municipalité : chaque secteur d'évaluation constituant un secteur du plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplissent certaines conditions telles la proximité, l'homogénéité et la localisation de ceux-ci dans le secteur, les tendances du marché immobilier, etc. Ainsi, certains secteurs d'évaluation de votre municipalité semblent augmenter de valeur selon des pourcentages différents. Sommairement, la hausse globale de l'ensemble du rôle d'évaluation de 2012-2014 de la municipalité est de 40%.

Le marché immobilier très actif, ainsi que la proximité des secteurs d'évaluation de cours d'eau créent une tendance à la hausse de ces secteurs, suite à la forte demande combiné à des taux d'intérêt bas. Ainsi, les hausses de valeurs des résidences au rôle d'évaluation tiennent compte du marché immobilier pour établir la valeur de celles-ci. Pour ce qui est des secteurs non riverains et centraux, les hausses en pourcentage sont moins élevées pour différentes raisons, soit la demande moins forte pour ces secteurs, ou l'âge des propriétés, ou les facteurs de revente de propriété récemment construites.

Soyez assurés que votre conseil municipal tiendra compte de ces facteurs dans l'étude du budget 2012 de votre municipalité.

9. Conclusion

Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal, le personnel ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement envers notre municipalité et leur grande implication dans l'organisation des festivités entourant notre 50^{ième} anniversaire de fondation. L'année 2012 s'annonce stimulante et de nombreux défis attendent les élus municipaux. Je profite de l'occasion pour remercier Madame Christiane Cyr pour toutes ces années de services rendus en tant que secrétaire-trésorière de la Municipalité de Pointe-des-Cascades et au nom de tous les membres du Conseil municipal, je tiens à souhaiter la bienvenue au nouveau directeur général, Monsieur Richard Gagné embauché le 6 décembre dernier et qui entrera en fonction à compter du 1^{er} janvier 2012.

Actuellement, nous travaillons à la préparation du budget 2012. De nombreux facteurs dont la mise à jour du système informatique, la nécessité d'une analyse approfondie du nouveau rôle d'évaluation ainsi que l'entrée en fonction du nouveau directeur général font en sorte que la présentation des prévisions budgétaires s'effectuera durant le mois de janvier 2012 lors d'une réunion spéciale du Conseil municipal. Soyez assurés que nos priorités demeurent l'amélioration des services et ce de façon transparente, dans le respect et la capacité de payer des citoyens.

Maryse M. Sauvé
Mairesse de Pointe-des-Cascades

Le 12 décembre 2011

Note : Veuillez noter que les bureaux municipaux seront fermés à compter de midi le 23 décembre 2011 au lundi, 2 janvier 2012 inclusivement. Joyeuses Fêtes!